

8 l. N. de Mâcon, cant. de St.-Gengoux-le-Royal, poste de Buxy. 520 h.

CHAPLAMBERT, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 4 l. N. de Lons-le-Saulnier, cant. et poste de Scellières. 930 h.

CHAPOIS, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 3 l. E. de Poligny, cant. et poste de Champagnoles. 400 h.

CHAPOIÈRE, vg. de Fr., dép. de la Charente-Infér.; arr., cant., 1 l. 1/2 S.-E. de Saintes. 2,520 h.

CHAPONNAY, vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., 3 l. N. de Vienne, cant. et poste de St.-Symphorien-d'Ozon. 1,060 h.

CHAPONOST, vg. de Fr., dép. du Rhône; arr., 2 l. S.-O. de Lyon, cant. de St.-Genès-Laval, poste de Lyon. Fabr. de peignes d'acier pour les tissus. 1,400 h.

CHAPPE, vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 6 l. E. de Montluçon, cant. et poste de Montmarault. 700 h. — *Autre*, Ardennes; arr., 3 l. N. et poste de Rethel, cant. de Chaumont-Porcien. 350 h. — *Autre*, Aube; arr., cant., 2 l. O. et poste de Bar-sur-Seine. 445 h. — *Autre*, Puy-de-Dôme; arr., 2 l. E. et poste de Riom, cant. d'Ennezat. 535 h.

CHAPTELAT, vg. de Fr., dép. de la H.-Vienne; arr., 2 l. N. et poste de Limoges, cant. de Nioul. 475 h.

CHAPTES (Ste.), vg. de Fr., dép. du Gard; arr. d'Uzès, 3 l. 1/2 N. et poste de Nîmes, chef-l. de cant. 490 h.

CHAPUS, forteresse de Fr., dép. de la Charente-Infér.; arr. et cant. de Marennes, 7 l. 1/2 S. de La Rochelle; elle est construite vis-à-vis l'île d'Oléron, sur le bord de l'Océan.

CHAQRA, v. d'Arabie, dans le Nedjed, chef-l. de la prov. d'Ouechem; on y fait le commerce de laine, de tapis et de bestiaux avec les deux villes de Bagdad et de Bassora.

CHARALAN, v. de la Nouvelle-Grenade, prov. de Bogota, belle et bien bâtie.

CHARANCIEUX, vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., 3 l. E.-S.-E. de la Tour-du-Pin, cant. de St.-Géoirs, poste du Pont-de-Beauvoisin. 400 h.

CHARANCY, vg. de Fr., dép. de la Moselle; arr., 9 l. 1/2 N.-O. de Briey, cant. et poste de Longuyon. Forges, clouteries. 860 h.

CHARAPOTO, v. de la Nouvelle-Grenade, près du grand Océan, 48 l. O.-S.-O. de Quito.

CHARAS, canal de Fr., dép. de la Charente-Infér.; il s'étend depuis St.-Jean-du-Breuil jusqu'à la Charente, où il tombe par la rive droite.

CHARATON (East), riv. des Etats-Unis; sa source dans le territ. de Missouri, et son embouch. dans le West-Charaton, après 54 l. — C.-West, riv., même pays; sa source au même territ.; son embouch. dans le Missouri, après 60 l. de cours. — *Autre*, comté des Etats-Unis, Etat de Missouri. — *Autre*, vg., même Etat, chef-l. de comté; le pays est un des plus fertiles.

CHARAVINES-ET-BILLIEUX, vg. de Fr., dép. de l'Isère; arr., 5 l. S.-S.-E. de la Tour-du-Pin, cant. et poste de Virieu. 900 h.

CHARBOGNE, vg. de Fr., dép. des Ardennes; arr., 4 l. N.-O. de Vouziers, cant. et poste d'Attigny. 600 h.

CHARBONNAT-SUR-ARROUX, vg. de Fr., dép. de Saône-et-Loire; arr., 6 l. S.-O. d'Aulun, cant. de Mésvres, poste de Toulon-sur-Arroux. 580 h.

CHARBONNIER, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme; arr., 3 l. S. d'Issoire, cant. de S.-Germain-Lambron, poste de Lempdes (H.-Loire). Mines de houille. 180 h.

CHARBONNIÈRE, vg. de Fr., dép. du Doubs; arr., 5 l. S.-E. de Besançon, cant. et poste d'Ornans. 200 h. — *Autre*, Saône-et-Loire; arr., cant., 2 l. N. et poste de Mâcon. 190 h. — *Autre*, vg., Puy-de-Dôme; arr. de Riom, 6 l. N.-N.-O. de Clermont, cant. de Manzat. 1,695 h. — *Autre*, Rhône; arr., 1 l. 1/2 O. de Lyon, cant. de Vaugneray-Beauchâteau, qui a des eaux minérales. 250 h. — *Autre*, Eure-et-Loir; arr., 4 l. S.-E. et poste de Nogent-le-Rotrou, cant. d'Anthou. 1,000 h. — C.-les-Varennes, vg., Puy-de-Dôme; arr., 2 l. O. et poste de Riom, cant. de Manzat. 1,340 h. — C.-les-Vieilles, vg., Puy-de-Dôme; arr., 5 l. N. et poste de Riom, cant. de Manzat. 1,700 h.

CHARBOURNAY, vg. de Fr., dép. de la Vienne; arr., 5 l. N. et poste de Poitiers, cant. de Neuville. 645 h.

CHARBUY, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., cant., 2 l. O. et poste d'Auxerre. 895 h.

CHARCAS, intend. du gouv. de Buénos-Ayres, située entre 18° 10' et 20° 50' de lat. S., et entre 63° 50' et 70° 40' de long. O. Ses bornes sont : au N. le Cochabamba; à l'E. le pays des Chiquitos et le Paraguay; au S. le Potosi et le Paraguay, et à l'O. les intend. de la Paz et du Potosi. Plusieurs branches des Andes la couvrent dans sa partie occid. Ses princip. riv. sont : le Guapey, le Parapiti, le Cachimayo, le Pilcomayo, la Paspaya et le Desaguadero; le blé, le maïs et tous les grains y viennent en abondance; les bestiaux y sont nombreux; il y a des mines d'or et d'argent, mais dont le produit a beaucoup diminué. Cette intend. comprend 5 prov. : Chayanta, Oruro, Pomabamba, Tomina et Yampares; le chef-l. est Laplata ou Chuquisaca.

CHARCE (la), vg. de Fr., dép. de la Drôme; arr., 8 l. E. de Noyon, cant. de Rémusat, poste de Die. 250 h.

CHARCÉ, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire; arr., 4 l. S.-E. d'Angers, cant. de Thouarcé, poste de Brissac. 830 h.

CHARCENNE, vg. de Fr., dép. de la H.-Saône; arr., 5 l. E. de Gray, cant. de Pesmes, poste de Gy. 1,000 h.

CHARCHIGNÉ, vg. de Fr., dép. de la Mayenne; arr., 5 l. N.-E. de Mayenne, cant. du Corps, poste du Ribay. 920 h.

CHARCHILLA ou **CHARCILLA**, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 5 l. N.-O. de S.-Claude, cant. de Moyrans, poste d'Orgelet. 340 h.

CHARD, vg. de Fr., dép. de la Creuse; arr., 6 l. E. d'Aubusson, cant. et poste d'Auzance. 620 h. — *Autre*, v. d'Angleterre, comté de Somerset; 13 l. S.-S.-O. de Bristol; 3 foires annuelles. 3,100 h.

CHARDES, vg. de Fr., dép. de la Charente-Inf.; arr., 3 l. S. de Jonsac, cant. et poste de Montendre. 190 h.

CHARDOGNE, vg. de Fr., dép. de la Meuse; arr., 1 l. N. et poste de Bar-le-Duc, cant. de Vaincourt. 600 h.

CHARDON, comm. des Etats-Unis, Etat de l'Ohio; chef-l. du comté de Geauga. 430 h.

CHARDONNAY-ET-CHAMPVENT, vg. de Fr., dép. de Saône-et-Loire, 6 l. N. de Mâcon, cant. de Lugny, poste de S.-Oyen. 550 h.

CHARDOUSSIER (le), hameau de Fr., dép. des H.-Alpes; arr., 6 l. 1/2 N.-O. de Briançon, cant. de Lagrave, comm. de Villard-d'Arène.

CHAREIL, vg. de Fr., dép. de l'Allier; arr., 5 l. N. de Gannat, cant. de Chantelle-le-Château, poste de S.-Pourçain.

CHARENCY, vg. de Fr., dép. du Jura; arr., 5 l. E. de Poligny, cant. de Nozeroy, poste de Champagnoles. 130 h.

CHARENS-LE-HAUT, vg. de Fr., dép. de la Drôme; arr., 7 l. S. et poste de Die, cant. de Luc-en-Diois. 220 h.

CHARENSAC, vg. de Fr., dép. de la H.-Loire; arr., cant., 3/4 l. E. et poste du Puy. 460 h. Fabr. de poterie commune.

CHARENSAT, vg. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme; arr., 10 l. O. de Riom, cant. de Saint-Gervais, poste de Montaigu. 1,640 h.

CHARENTAY, vg. de Fr., dép. du Rhône; arr., 3 l. N. de Villefranche, cant. et poste de Belleville-sur-Saône. 760 h.

CHARENTE, fleuve de Fr., sa source dans le dép. de la H.-Vienne, près du vg. de Cheronnac; traverse les dép. de la Charente, de la Vienne, Ruffec, Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Taillebourg, Tonnay-Charente, Rochefort, Soubise, et va tomber dans l'Atlantique après avoir parcouru de l'E. à l'O. 77 l. dont 20 de flottage et 41 de navigation, et s'être grossie de plusieurs affluents tels que l'Argenton, le Son, la Bonneure, la Touvre, la Nè, la Seugne, le canal de Brouage, le Lemp, l'Anteigne, la Boutonne et le canal de Charas.

CHARENTE, dép. de la Fr., nommé ainsi de la riv. de même nom; ses bornes sont : au N. les dép. des Deux-Sèvres et de la Vienne; à l'E. celui de la Haute-Vienne; au S. celui de la Dordogne, et à l'O. celui de la Charente-Inf.; sa superficie est de 386 l. c. Plusieurs chaînes de montagnes le parcourent et forment les bassins de la Vienne et de la Charente; elles séparent ainsi la Loire du golfe de Gascogne. La température est douce et sèche dans la plus grande partie de ce dép.; l'air y est vif et salubre; le sol, calcaire et sec, paraît avoir éprouvé des bouleversements auxquels on doit attribuer une grande quantité de cavernes et de gouffres.